

ATLANDES

Projet de tarifs 2025 – pour les gares de l'A63 landes

(en attente de validation par arrêté ministériel)

Tarifs péage VL	TTC
classe 1	4,40
classe 2	6,50
classe 5	2,20

Tarifs péage PL	Classe A	Classe B	Classe C
Tarif TTC non modulé	17.56	17.56	21.48
EURO 0	19.10	19.10	23.60
EURO 1	19.10	19.10	23.60
EURO 2	19.10	19.10	23.60
EURO 3	18.50	18.50	23.60
EURO 4	17.60	17.60	23.60
EURO 5	16.60	16.60	23.60
EURO 6	16.60	16.60	21.25
GNV (**)	15.80	15.80	19.40

La majoration du tarif applicable en application de l'article 25.8 aux véhicules pouvant entraîner une dégradation ou une usure anormale de l'autoroute est fixée à 10€ pour les classes A et B et à 13€ pour les véhicules de classe C.

*(**) La classe GNV correspond aux motorisations au gaz naturel indiquées par la mention « GN » dans le champ P3 de la carte grise ou par les valeurs 14 ou 15 du champ EngineCharacteristics de la norme ISO 14906 codées dans les équipements embarqués de télépéage*

() En attente de publication de l'arrêté interministériel*

Les mesures commerciales pour les poids lourds abonnés à un service de télépéage sont maintenues comme en 2024, sur la base de la fréquence de passage (nombre de transactions par mois) selon le tableau ci-dessous.

Nombre de transactions par mois	Réduction
plus de 81	5%